Le talent est là. Reste à changer l'environnement.

Entrepreneuriat et handicap au Québec : 7 actions concrètes pour les partis, à l'approche des élections du 5 octobre 2026

Par Kim Auclair, fondatrice de Capable.Media, Shawinigan, 17 septembre 2026

Dans les médias, on parle beaucoup de la détresse des entrepreneurs. Aide réduite, démarrage plus difficile, programmes qui ferment. Selon un sondage préliminaire de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, mené en août 2026, 51 % des dirigeants de PME québécoises ne recommanderaient pas de se lancer en affaires aujourd'hui. Le nombre d'entrepreneurs recule depuis des années.

Et pendant ce temps, une clientèle longtemps oubliée a décidé d'entreprendre. Des personnes qui ont des idées répondant à de vrais besoins. Elles sont passées à l'action. Mais elles n'ont presque jamais eu de soutien.

Ce sont des personnes en situation de handicap qui entreprennent. Elles ne le font pas toutes, et celles qui se lancent ne dirigent pas toutes une grande entreprise. Mais plusieurs avancent. Certaines par passion. D'autres par nécessité, parce que le marché du travail leur reste fermé. Quelques-unes créent même des emplois. Et elles le font sans réel soutien. Il est temps de leur ouvrir la porte.

Le handicap ne fait pas les manchettes. Et quand il le fait, c'est souvent de façon sensationnaliste, ou pour dénoncer des problèmes et des injustices. Il est aussi resté absent du premier débat des chefs. Mais l'autonomie mérite notre attention. Au Québec, environ 1,4 million de personnes de 15 ans et plus vivent avec une incapacité (Institut de la statistique du Québec, repris par la COPHAN). Ça fait beaucoup de talents et d'idées qu'on laisse de côté.

Les écarts sont réels. Selon la recherche à laquelle je collabore, qui s'appuie sur les données de l'Institut de la statistique du Québec (2023), le taux d'emploi des 15 à 64 ans est de 55 % pour les personnes ayant une incapacité, contre 75 % pour les autres. Le taux de chômage est environ deux fois plus élevé (Statistique Canada, 2023). Et le handicap est le premier motif de plaintes de discrimination au Québec depuis plusieurs années (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse).

Devant un marché du travail encore peu accessible, beaucoup créent leur propre emploi. Au Québec, selon cette même recherche, 13 % des personnes vivant avec un handicap sont travailleuses autonomes, contre 11,4 % pour l'ensemble de la population (ISQ, 2023). Elles créent leurs occasions plus souvent que la moyenne.

Voici donc des recommandations concrètes aux partis sur l'entrepreneuriat et le handicap au Québec. Elles ont un fil clair. Aider les personnes à devenir plus autonomes, à entreprendre et à faire valoir leurs idées, dans des environnements qui leur permettent d'avancer.

Pourquoi ce texte

Je ne parle pas à la place de toutes les personnes en situation de handicap. Leurs réalités sont variées, et certaines sont bien plus exigeantes que tout ce que je connais. Je ne veux pas décider pour elles.

Mais en me rapprochant de cet univers depuis près de trois ans, notamment avec l'animation de la saison 1 de Capable, entreprendre sans limites ainsi que la création de Capable.Media, j'ai vu une chose revenir sans cesse. Le désir de contribuer. De prendre sa place. De faire valoir ses idées.

Je crois que l'environnement a un impact énorme. Un projet de recherche auquel je participe le dit clairement. Il vise à adapter les programmes d'accompagnement entrepreneurial aux réalités des personnes en situation de handicap. Ce projet est dirigé par le professeur Félix Zogning, de l'Université de Sherbrooke. Il est financé par l'Office des personnes handicapées du Québec et le Centre des Compétences Futures. À l'été 2025, 41 entrepreneurs en situation de handicap ont été rencontrés dans neuf groupes de discussion. Les résultats complets seront bientôt dévoilés, et j'en donne ici un aperçu. Une phrase y résume tout : « Le problème n'est pas le handicap. Le problème, c'est quand l'environnement n'est pas conçu pour la diversité des parcours. »

Quand on enlève les obstacles, les gens avancent. C'est la mission de Capable.Media, montrer ce qui est possible et créer des ponts. Ce texte va dans ce sens.

Ma démarche

Ce texte ne prend parti pour personne. Il propose des idées.

Ma démarche a été simple. J'ai suivi ce qui se dit sur les réseaux sociaux. J'ai aussi contacté les partis pour échanger, par écrit, par Zoom ou en personne. Au moment d'écrire ces lignes, des représentants régionaux de deux partis avaient accepté d'échanger. Les autres n'avaient pas encore répondu. Je reviendrai sur ces échanges dans un prochain article. L'invitation reste ouverte à tous. En campagne, le temps manque, je le comprends. Mais les personnes en situation de handicap votent, et elles ont droit à des réponses claires.

Entrepreneuriat et handicap au Québec : sept actions pour les partis

1. Rendre les programmes d'aide aux entrepreneurs accessibles à tous

Les incubateurs, les formations et les programmes de financement sont pensés pour un profil standard. On dit rarement qu'ils sont ouverts aux personnes en situation de handicap. On forme rarement le personnel à cette réalité. La recherche Capapreneur le confirme : ces programmes sont souvent taillés pour un entrepreneur type, jeune et mobile. Un parti peut s'engager à rendre ces programmes accessibles, dans leurs lieux, leurs outils et leur accompagnement.

2. Faciliter l'accès au financement, sans perdre ses aides

Trouver de l'argent est déjà difficile pour tout entrepreneur. C'est pire quand se lancer risque de faire perdre des prestations essentielles, ou quand les critères ne tiennent pas compte des coûts d'adaptation. Le financement ressort comme un obstacle majeur dans la recherche. Un parti peut revoir ces règles, avec du microcrédit adapté et des mesures qui ne pénalisent pas la personne qui tente sa chance.

Lire aussi : La philanthropie canadienne a oublié les personnes en situation de handicap (et les données le prouvent)

3. Permettre à l'aide à la personne de suivre au travail

Certaines personnes ont besoin d'aide humaine pour des gestes du quotidien : se déplacer, manger, aller aux toilettes. Cette aide existe surtout à domicile, et elle est pensée pour la vie personnelle, pas pour le travail. Si la personne entreprend de chez elle, ça peut aller. Mais dès qu'il faut tenir boutique, rencontrer des clients ou se déplacer, l'aide ne suit plus. On ne parle pas de quelqu'un collé à ses côtés toute la journée. La personne dirige elle-même son aide et la planifie quand elle en a besoin. Ce qu'on demande est simple : que cette aide reconnaisse aussi le travail et l'entreprise, et qu'elle soit mieux connue.

La recherche à laquelle je collabore va dans ce sens. Les obstacles physiques et logistiques reviennent souvent, et un participant raconte devoir engager un accompagnateur pour se rendre à des salons. Beaucoup se débrouillent déjà, souvent à leurs frais. Au Québec, cette aide est pensée pour le domicile. L'allocation autonomie à domicile porte bien son nom, et le soutien à l'emploi (même s'il reste du travail à faire) passe surtout par l'employeur, comme le contrat d'intégration au travail. Un entrepreneur ou un travailleur autonome qui n'est pas incorporé, lui, n'a pas d'employeur. Ailleurs, l'aide suit la personne jusqu'au travail. Au Royaume-Uni, le programme Access to Work, est ouvert aussi aux travailleurs autonomes, pas seulement aux employés. En Suède, l'assistance personnelle peut suivre la personne.

4. Rendre les sites et services du gouvernement accessibles

Un formulaire illisible, un site non conforme, une plateforme qu'on ne peut pas utiliser avec un lecteur d'écran. Chaque obstacle numérique ferme une porte. Dans la recherche, 40 % des entrepreneurs disent utiliser des outils numériques pour compenser leurs limitations, à condition qu'ils soient accessibles. Un parti peut s'engager à rendre accessibles les services et les démarches en ligne.

5. Mieux faire connaître les droits et les programmes

On ne peut pas demander un service dont on ignore l'existence. Trop de gens ne connaissent pas les programmes auxquels ils ont droit. Et les services sont souvent éparpillés, ce qui complique tout. Un parti peut rendre cette information claire et facile à trouver, par exemple avec un guichet unique.

6. Respecter le rythme et l'énergie de chacun

Pour plusieurs, gérer son énergie et sa santé fait partie du quotidien. Entreprendre seul, sans soutien adapté, augmente le risque d'épuisement. La recherche recommande de valoriser la souplesse dans les programmes, et de voir les temps de repos comme une partie normale du travail. Un parti peut demander que les programmes publics laissent cette place.

7. Écouter les personnes concernées et retenir leurs idées

Les meilleures solutions viennent souvent de celles et ceux qui vivent la réalité au quotidien. Un parti peut s'engager à les consulter pour vrai, et à tenir compte de leurs idées dans ses décisions. Il peut aussi sensibiliser les acteurs économiques et médiatiques à la contribution de ces entrepreneurs. Les personnes concernées ne veulent pas seulement être aidées. Elles veulent être écoutées et participer.

Un cadre qui existe déjà

Ces actions rejoignent les neuf priorités que la COPHAN a transmises aux partis, dont le revenu, le choix du milieu de vie et l'emploi. Elles rejoignent aussi les trois niveaux d'action proposés par la recherche à laquelle je collabore : l'individu, les organismes et le système. Notre angle vient s'ajouter. Je ne demande pas seulement de mieux prendre soin. Je demande de créer les conditions pour que les personnes prennent leur place, gagnent leur vie et fassent valoir leurs idées.

Une personne en situation de handicap peut être diplômée, expérimentée, créative et tout à fait capable de bâtir une entreprise. Trop souvent, on voit son handicap avant de voir ses compétences. On peut changer ça. On ne change pas la personne. On change l'environnement et les règles autour d'elle.

Une dernière chose. Beaucoup de ces mesures dépassent le handicap. Un site clair, des programmes souples, une information facile à trouver, ça aide aussi les proches aidants, les personnes qui vieillissent et celles qui traversent une passe difficile. On conçoit pour les personnes en situation de handicap, et tout le monde en profite.

Les prochains entrepreneurs que le Québec cherche sont peut-être déjà au travail, quelque part, en train de bâtir malgré les obstacles. La vraie question, c'est de savoir qui, au prochain gouvernement, décidera de leur ouvrir la voie.

À propos de l'auteure

Kim Auclair cumule plus de 20 ans d'expérience en communication Web, avec une spécialisation en relations de presse. Elle accompagne les entrepreneurs et les organisations engagées à accroître leur notoriété et à se positionner stratégiquement dans l'espace médiatique. Elle est coauteure du livre Visible : Apprivoiser les médias en tant que petite entreprise (Septembre Éditeur). Née avec une surdité de sévère à profonde, elle entend aujourd'hui grâce à un implant cochléaire et vit au quotidien les réalités qu'elle documente. Elle est fondatrice de Capable.Media et membre de l'équipe du projet Capapreneur, une initiative de

recherche qui vise à adapter les programmes d'accompagnement entrepreneurial aux réalités des personnes en situation de handicap.